

IMPOSSIBLE

Association des Riverains du Dinghof - www.dinghof.org - Juin 2019

Tout au long du 1^{er} semestre 2019, de nombreuses actions ont été menées par l'association, pour lesquelles vous avez été informés :

- par nos envois électroniques (lettres ouvertes envoyées à la mairie) ;
- par le biais du site de l'association Dinghof.org régulièrement actualisé (tous les courriers mentionnés ci-dessous s'y trouvent) ;
- par la page FB de l'association (association des riverains du Dinghof). Le temps manque cependant pour alimenter cette dernière comme nous le souhaiterions. Le moyen le plus rapide pour joindre la présidente demeure son adresse courriel : beyer.berthe@orange.fr

Par le présent feuillet nous souhaitons aujourd'hui faire le bilan d'une demi-année d'actions.

L'ASSOCIATION : son comité directeur

Depuis la fin 2018, le CD se compose de 4 membres : Berthe Beyer, présidente et secrétaire, Corinne Hehn, vice-présidente et trésorière, et deux assesseurs, Andrée Munchenbach et Abdelali El-Hadiri, chargé du suivi et de l'actualisation du site. Nous sommes par conséquent un nombre réduit de personnes à assurer les nombreux dossiers en cours détaillés ci-dessous. C'est la raison pour laquelle, malgré notre intention affichée dans la lettre de novembre 2018, nous n'avons pu vous tenir régulièrement informés.

LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

L'objectif de l'association est toujours le même : dans une ville qui perd ses espaces verts les uns après les autres, l'association souhaiterait obtenir que le site enclavé du Dinghof demeure un espace vert et que, ce qui reste de l'ensemble historique du Dinghof, c'est-à-dire la maison en pan-de-bois, jouisse enfin d'une reconnaissance patrimoniale et soit restaurée sur place. L'association a longtemps cru en la volonté de Madame Dambach de négocier avec les promoteurs. Mais force est de constater que la nouvelle Maire n'a rien tenté qui puisse sortir le Dinghof de l'ornière dans laquelle l'avait jeté l'acte de vente du 22 mars 2018 (voir dinghof.org, feuillet, lettre ouverte du 21/03/2019). L'été 2018, lorsque les négociations ont été déclarées closes par la Ville, le comité directeur de l'association n'était plus à même de réagir et de se réunir. C'est donc une riveraine du Dinghof qui, au mois de septembre de la même année, a eu le courage d'introduire une assignation contre l'acte de vente.

LE VOLET JURIDIQUE

- 1) La riveraine du Dinghof et son avocate, Me Frédérique Bertani, considérant en effet que le prix de la cession du terrain (1.300 000€) était largement inférieur à sa valeur au moment de la vente (1.584 000€ : nouvelle estimation des domaines faite en juillet 2017) ont introduit une assignation au TGI. L'association aurait rejoint l'action de la riveraine en question (action dite « intervention volontaire »), n'eût été le comportement inqualifiable de notre avocate qui nous a lâchés sans préavis et sans la moindre explication ! Aujourd'hui la situation est la suivante : La riveraine du Dinghof est défendue au TGI par Me Hervé Begeot et sa maison a été purement et simplement mise sous hypothèque sur la demande des promoteurs auprès du Tribunal administratif de Schiltigheim !

2. De son côté, l'association poursuit son action en justice introduite dès 2017 par Me François Zind et toujours représentée par le même avocat. Elle estime que le déplacement de la maison est contraire au PLUi ; que les maisons en pan-de-bois ne sont plus au 21^e siècle des biens meubles comme elles l'étaient au Moyen Âge ; que leur déplacement ne se justifie que par mesure conservatoire ; que de surcroît la partie la plus ancienne de la maison du Dinghof (fin 17^{ème} siècle) est assise sur sa « cave aux parois maçonnées » et qu'elle perdrait toute son authenticité historique en étant déplacée. Car la deuxième tranche des fouilles préventives menées par Archéologie Alsace, dont les résultats n'ont pas encore été publiés, a été pour l'histoire du Dinghof d'une richesse inouïe ! C'est lors de notre visite, au siège d'Archéologie Alsace à Sélestat, le 19 mars dernier où nous avons bénéficié d'un accueil fort sympathique de la part de Philippe Kuchler, directeur scientifique de l'établissement et d'Elise Arnold, archéologue, responsable des fouilles préventives du Dinghof en janvier-février 2018, que nous avons pris la mesure de l'importance du site.

LE VOLET PATRIMONIAL

En effet, la maison qui remonte bien au 17^{ème} siècle - selon l'analyse dendrochronologique des bois - se trouve selon toute probabilité à l'emplacement même où s'élevait, dès le Moyen Âge, le Dinghof du *Meier*, le chef des fermiers. En effet les fouilles archéologiques récentes ont mis au jour, tout autour de l'actuelle maison, six caves profondes, creusées dans le loess, datant des 14^{ème} et 15^{ème} siècles et qui servaient peut-être de silos pour stocker les redevances des colons à une époque plus ancienne où la maison du *Meier* s'élevait déjà sans doute au même endroit. Ces nouvelles données qui sembleraient prouver l'existence - durant six siècles - sur un même site - et peut-être même au même emplacement - d'un Dinghof ayant appartenu au Chapitre de Saint-Thomas, attesté par les textes dès le 12^{ème} siècle, ne seraient-elles pas suffisantes pour que la maison du Dinghof franchisse la seconde étape de sa reconnaissance patrimoniale, à savoir la Commission régionale du Patrimoine et de l'architecture (CRPA) qui se tiendra le 27 juin prochain à Metz ?

LA NÉCESSITE ABSOLUE DE SAUVER LA MAISON

L'association n'a cessé d'intervenir depuis le 15 février 2017 (voir dinghof.org, feuilleton) par de nombreuses lettres ouvertes, pour que la Ville protège la maison des intempéries. Au fur et à mesure que l'état de la maison se dégradait (fig. n° 1 à 3) - le rythme de la dégradation est aujourd'hui exponentiel - les solutions s'amenuisaient singulièrement : le simple bâchage de 2017 étant rapidement jugé insatisfaisant, l'échafaudage-parapluie estimé nécessaire en automne 2018 n'a finalement démarré que le 25 avril dernier pour s'arrêter au stade d'échafaudage périphérique qui, à son tour sera démonté le 23 mai dernier ! Les murs de la maison seraient en effet devenus à ce point fragiles que la protection du toit serait jugée inutile... Le 6 juin dernier, une entreprise de menuiserie installait des contreforts et des câbles aux murs des façades. Mr Denis Elbel, vice-président de l'ASMA, venu sur place constater l'état de la maison, préconisera, quant à lui, un démontage-remontage de toute urgence !

Craignant, depuis de longs mois maintenant, que la maison ne s'écroule, nous avons alerté la Conservation régionale des Monuments historiques (CRMH) le 15 janvier dernier ainsi que Mr Jean-Luc Marx, Préfet de la région du Grand Est le 24 mars dernier. Monsieur le Préfet nous a écrit rester attentif à l'évolution de l'état de la maison du Dinghof, ce pour quoi nous lui sommes très reconnaissants.

Devant l'incurie de la municipalité, l'association a finalement pris la décision de réunir des spécialistes du bâti ancien en espérant que la Ville saura enfin entendre raison et se ranger à l'avis des experts. La maison doit en effet être sauvée de toute urgence ! De nombreux experts ont déjà répondu favorablement ((dinghof.org / actions/ invitation à réunion du 4 juillet) à notre invitation et nous en sommes très heureux. Par ailleurs, Mesdames Danielle Dambach et Laetitia Basso, architecte du patrimoine, chargée de la restauration de la maison, seront également présentes. La rencontre aura lieu le **jeudi 4 juillet prochain au restaurant 's Eckkenshterle / la Couronne, 18 rue d'Adelshoffen, à Schiltigheim, de 17h à 19h**. Si vous comptez venir, veuillez s.v.p. à nous le signaler, afin que nous organisions au mieux cet événement.

Il nous faut continuer à rester d'une extrême vigilance autour de la maison et signaler à Corinne Hehn (06 08 03 35 68) ou à moi-même (Berthe Beyer 06 76 85 49 86) les mouvements suspects sur le site du Dinghof. Nous vous en remercions.

La maison du Dinghof est un des fleurons majeurs du patrimoine historique schilickois qui bénéficie - il faut le savoir ! - d'une enveloppe budgétaire municipale suffisante pour permettre une restauration de qualité. Qu'attendons-nous ?

LES SORTIES CULTURELLES DE 2019

- Le 9 mars dernier (voir ci-dessus) l'association a été accueillie au siège d'Archéologie Alsace, à Sélestat. Nous y avons passé une matinée passionnante à découvrir, avec une présentation synthétique des fouilles préventives du Dinghof, le travail sur le terrain, ainsi qu'en aval des fouilles, toute la chaîne opératoire des différentes phases de traitement des objets en laboratoire.
- En automne prochain - la date sera communiquée ultérieurement - l'association espère présenter une conférence sur l'histoire des *Dinghöfe* de Schiltigheim.
- Enfin, suite à la demande de nombreux sympathisants, nous comptons renouveler la visite au musée archéologique. La date vous sera communiquée plus tard.

COMMENT NOUS AIDER ?

Le temps et l'énergie consacrés à la cause du Dinghof sont considérables.

- Pensez à adhérer à notre association si vous ne l'avez pas déjà fait (site dinghof.org / nous soutenir) ;
- À L'approche des vacances, n'oubliez pas de faire l'acquisition des plaisantes cartes postales éditées par l'association (voir dinghof.org / actions/ défense du Patrimoine et cartes postales). Elles sont disponibles auprès des membres du comité directeur (voir ci-dessus). N'hésitez pas à les diffuser !
- En septembre l'association tiendra son Assemblée générale ; en rejoignant le comité directeur, vous le nourrirez d'idées nouvelles et vous permettrez à ses membres de souffler un peu !

MERCI À VOUS et, pour ceux que nous ne verrons pas d'ici là,
BON ÉTÉ À VOUS !

Berthe Beyer, présidente
Pour le comité